

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 4 Juin 1878.

S. Exc. M^{gr} Theuret, premier aumônier du Prince, a été nommé Administrateur Apostolique de la Principauté par décret de la Sacré Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires, en attendant sa préconisation comme Evêque d'Hermopolis *in partibus* qui aura lieu dans le consistoire annoncé pour la fin de juin.

Le choix fait par le S^t-Père de S. Exc. M^{gr} Theuret pour remplir les fonctions de premier Pasteur dans la Principauté, a été agréé par Son Altesse Sérénissime.

NOUVELLES LOCALES.

Dimanche dernier, 26 mai, a eu lieu, à la Cathédrale provisoire, en présence d'une nombreuse assistance, l'inauguration solennelle du Cercle créé à Monaco, sous le vocable du Sacré Cœur de Jésus.

Le R. P. Pasquali, le prédicateur aimé des fidèles monégasques a, dans un discours brillant et pathétique, dans cette langue italienne si riche, si sympathique et si harmonieuse, fait connaître le but et les avantages de l'œuvre que l'on inaugurerait.

Après avoir tracé, en termes saisissants, le tableau de la société actuelle transformée en un vaste champ de bataille sur lequel l'honnête homme est obligé de défendre sa croyance contre les attaques impies de l'athéisme, il a félicité les jeunes élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne, qui ont eu l'initiative de fonder cette association religieuse.

La création du Cercle du Sacré Cœur de Jésus a été inspirée par le T.-R. P. Pasquali, et ce ne sera pas là le moindre des titres qu'il a acquis à la reconnaissance de la Principauté. Nous prédisons à cette œuvre tout le succès que mérite le but moral qu'elle vise et qu'elle atteindra, grâce aux efforts de notre population catholique.

Jeudi dernier, 29 mai, à trois heures et demie environ de l'après-midi, quatre personnes de Monaco revenaient de faire, dans une voiture de place, une promenade sur la route de Menton, quand arrivées près du pont qui sépare la Principauté de la France, au vallon de Saint-Roman, elles furent assaillies par une bande d'enfants qui leur demandaient l'aumône en s'accrochant au landau et en

courant autour des chevaux qui, à cause de la descente très prononcée à cet endroit, allaient, malgré les freins serrés, à une allure assez rapide.

Au sortir du pont, sur le territoire de Monaco, un enfant ayant traversé la route presque sous les pieds des chevaux, ceux-ci, bien que maintenus vigoureusement par le cocher, prirent peur et se rejetèrent en arrière dans une cunette servant à l'écoulement des eaux pluviales. Le moment de frayeur passé — et tout cela n'avait duré qu'une seconde — ils reprirent leur course en avant, mais les roues de derrière, maintenues fortement par le frein, ne purent remonter le talus du fossé et la voiture versa sur le côté.

M. Colonna, employé à la distillerie, jeté sous le véhicule, eut le tibia de la jambe droite fracturé et reçut à la tête une forte blessure; transporté chez lui aussitôt il y a reçu les soins de MM. les docteurs Coulon et Gueirard, et son état, on l'espère, sera moins grave qu'on aurait pu le craindre. Le cocher, le sieur Guérin, lancé de son siège, se fit aussi quelques contusions, les trois autres voyageurs n'ont eu aucun mal.

Une surveillance active sera exercée au pont de S^t-Roman, pour empêcher les mendiants de venir jusque sur le territoire monégasque et éviter le retour de pareils accidents.

Dimanche 2 juin a eu lieu la clôture du mois de Marie. Aux vêpres le T.-R. P. Pasquali, qui va nous quitter pour retourner à Rome, a adressé ses adieux à la population monégasque.

A l'issue des vêpres, la procession traditionnelle est sortie de la Cathédrale provisoire, s'est rendue sur la place du Palais par la rue des Briques et la rue du Milieu, et est rentrée à l'église par la rue Basse. Cette cérémonie s'est accomplie au milieu du recueillement général et s'est terminée par la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Programme des morceaux qui seront exécutés le dimanche 10 juin 1878 de 5 à 6 heures du soir sur la place du Palais par la Société Philharmonique:

1. Les Fleurs de Naples, marche Bellini.
2. Duo d'I due Foscari Verdi.
3. La Délicate, mazurka Marmino.
4. Quartetto de Rigoletto Verdi.
5. Arlequin, polka Strauss.
6. Le Mois de mai à Nice, quadrille

Le nombre des voyageurs arrivés dans la Principauté pendant le mois de mai dernier a été de 18,418.

Il n'a été, en mai 1877, que de 16,302.
Différence en faveur de 1878: 2,116.

Nous recevons de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, les conditions du tarif spécial commun que les six grandes Compagnies des chemins de fer appliquent, depuis quelque temps, pour le transport des petits paquets dont le poids n'excède pas 5 kilogrammes.

Le prix de transport (timbre du récépissé et tous frais compris) d'une gare quelconque des Compagnies à une autre gare des mêmes réseaux est fixé ainsi qu'il suit:

Le parcours pour chaque paquet de 500 grammes de 1 à 150 kilomètres, 85 c.; de 151 à 300 kilom. 85 c.; de 301 à 500 kilom. 85 c.; de 501 à 700, 85.; de 701 à 1,000 kilom. 85 c.; de 1,001 à 1,300, 1 fr. 10 c.; au-delà de 1,300, 1 fr. 35.

Pour chaque paquet au-dessus de 500 gram. jusqu'à 1 kilogramme: de 1 à 150 kilomètres, 85 c.; de 151 à 300 kilom. 85 c.; de 301 à 500 kilom. 85 c.; de 501 à 700 kilom., 85 c.; 701 à 1,000, 1 fr. 10 c.; de 1,001 à 1,300, 1 fr. 35 c.; au-delà de 1,300, 1 fr. 85 c.

Pour chaque paquet au-dessus de 1 kilogram. jusqu'à 2 kilogram.: de 1 à 150 kilom. 85 c.; de 151 à 300 kilom. 85 c.; de 301 à 500, 85 c.; de 501 à 700 kilom. 1 fr. 10 c.; de 701 à 1,000 kilom. 1 fr. 35 c.; de 1,001 à 1,300 kilom. 1 fr. 85 c.; au-delà de 1,300 kilom. 2 fr. 35.

Pour chaque paquet au-dessus de 2 kilogr. jusqu'à 3 kilogr. de 1 à 150 kilom. 85 c.; de 151 à 300 kilom. 85 c.; de 301 à 500 kilom. 1 fr. 10 c.; de 501 à 700 kilom. 1 fr. 35 c.; de 701 à 1,000 kilom. 1 fr. 85 c.; de 1,001 à 1,300 kilom. 2 fr. 35 c.; au-delà de 1,300 kilom. 2 fr. 85 c.

Pour chaque paquet au-dessus de 3 kilogr. jusqu'à 5 kilogr. de 1 à 150 kilom. 85 c.; de 151 à 300 kilom. 1 fr. 10 c.; de 301 à 500 kilom. 1 fr. 35 c.; de 501 à 700 kilom., 1 fr. 85 c.; de 701 à 1,000 kilom. 2 fr. 35 c.; de 1,001 à 1,300 kilom. 2 fr. 85; au-delà de 1,300 kilom. 3 fr. 35.

Art. III. — Le présent Tarif n'est pas applicable :

1. Au transport de l'or, de l'argent, soit en lingots, soit monnayés ou travaillés, du plaqué d'or ou d'argent, du mercure et du platine, ainsi que des bijoux, broderies, dentelles, pierres précieuses, objets d'art (statues, tableaux, bronzes d'art) et autres valeurs, pour lesquels il existe dans les Tarifs généraux des Compagnies une taxe *ad valorem*;

2. Aux paquets d'objets non désignés à l'alinéa qui précède, dont la valeur est supérieure à 20 fr. le kilogramme;

3. Aux expéditions pour lesquelles l'art. II de la loi du 30 mars 1872 impose la création de récépissés spéciaux.

AVIS IMPORTANT

Le présent tarif ne sera appliqué qu'autant que l'expéditeur en aura fait la demande expresse sur sa déclaration.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — LE CANAL DE LA VÉSUBIE (*)

— Suite et fin —

Le canal projeté prend l'eau dans la Vésubie, au hameau de Saint-Jean-la-Rivière, un peu au-dessous du hameau de Figaret. Il se rencontre, en amont du pont du chemin d'Utelle, un point où la rivière est encaissée entre deux rochers à pic, espacés de dix mètres seulement et entre lesquels le rocher se rencontre à une faible profondeur. La prise d'eau est établie en cet endroit qui se trouve à la cote 271 mètres; le canal a une pente de 0^m 50 par kilomètre dans les parties à ciel ouvert et de 1^m 00 par kilomètre

(*) Voir les numéros 1037 et 1038.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

dans les tunnels, ouvrages d'art et demi-galeries, sa longueur totale est de 32 kilom. 692 mètres et il aboutit sur le territoire de Nice, près de l'église de Gairaut, à la cote 245^m, 223. Il domine une superficie susceptible d'arrosage de 5286 hectares dont 4170 sur le territoire de Nice.

Le projet comprend en outre l'ouverture de trois rigoles secondaires, d'une longueur totale de 40 kilomètres, établies de manière à distribuer les eaux sur chaque versant.

Après avoir franchi la Vésubie sur un pont-aqueduc, le canal traverse les gorges de Duranus au moyen d'une demi-galerie creusée dans les rochers sur une longueur de 3500 mètres; il suit, à la sortie de ces gorges, la rive gauche de la Vésubie jusqu'au confluent de cette rivière avec le Var, puis le versant gauche de la vallée du Var. A la hauteur du vallon de Roguet il passe de la vallée du Var dans celle de Magnan, traverse le souterrain de Saint-Pancrace, le Vallon-Obscur et arrive à l'église de Gairaut.

Depuis son origine jusqu'à la Roquette, sur une longueur d'environ 15 kilomètres, le canal rencontre des terrains très difficiles qui exigeront la construction d'ouvrages d'art assez dispendieux. Parmi ces ouvrages nous citerons la galerie des gorges de Duranus. Le nombre des tunnels sera de quarante.

Entre la Roquette et Gairaut on rencontre 14 souterrains, ce qui porte à 54 le nombre de ces ouvrages, dont la longueur cumulée sera d'environ 10 kilomètres.

Parmi les autres ouvrages d'art, il convient de citer celui qui sert à la prise d'eau et qui se compose d'un barrage de retenue établi en travers du lit de la Vésubie et d'un déversoir de superficie par lequel les eaux se rendront dans le canal. Le barrage sert lui-même de déversoir pour l'écoulement superficiel des eaux excédantes, qui ne sont pas admises dans le canal. Le débit de la prise d'eau est réglé par une ventellerie, et pour le cas où l'on aurait introduit une trop grande quantité d'eau, on a prévu, à la sortie du premier tunnel, un déversoir de superficie par lequel ces eaux excédantes rentreraient dans la Vésubie.

D'après le projet de convention entre l'Etat, la ville de Nice et la Compagnie des eaux, qui est accepté par la ville et par la Compagnie et qui est soumis à l'approbation de l'Etat, le canal à construire appartiendrait à la Compagnie générale des eaux jusqu'au 1^{er} août 1972, et à la ville de Nice à perpétuité à partir de cette époque; l'Etat paierait à la Compagnie des eaux, à titre de subvention, une somme de 2,400,000 francs égale au tiers des dépenses totales ou à la moitié de la dépense correspondant aux travaux.

Bien que la répartition des eaux ne soit pas indiquée dans le mémoire descriptif du projet, on peut l'établir d'une façon approximative en consultant le traité intervenu entre la Ville et la Compagnie.

L'article 8 de ce traité porte que la Compagnie livrera quotidiennement à la ville un volume de 60,000 mètres cubes d'eau, ce qui représente à peu près 700 litres par seconde.

L'article 10 autorise la Compagnie à réserver, sur le produit total du canal, un volume de 250 litres par seconde au moins pour l'alimentation des eaux continues, destinées à d'autres usages que l'irrigation, et un volume de 150 litres par seconde pour les besoins de la commune de Villefranche. C'est donc un prélèvement total de 400 litres pour ces deux objets, et en y ajoutant les 700 litres qui doivent être livrés à la ville, on arrive à 1,100 litres qui ne pourront pas servir à l'irrigation. Le débit du canal en étiage étant de trois mètres cubes, c'est donc seulement 1,900 litres ou, en nombre rond, deux mètres cubes d'eau qui pourront être employés à l'arrosage.

— M. Deligny, sous-inspecteur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, change de résidence.

De Nice, où il est remplacé, mais comme inspecteur, par M. Mallet, chef de gare à Dijon, M. Deligny va à Fontainebleau, sur sa demande.

Ventimiglia. — Par décret en date du 29 mai 1878, rendu sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce, le bureau de douanes de Ventimiglia est ouvert à l'importation et au transit de la librairie venant de l'étranger.

« Voyageurs pour Chantilly, en voiture! » tel est le cri à l'ordre du jour à Paris. Le Derby, qui se court au moment où la poste emportera vers Monaco ces lignes, attire sur la pelouse des Condé tout ce qui compte dans le monde de l'élégance et du beau-vivre. Chantilly est le vrai terrain des princes d'Orléans; ils y sont maîtres et seigneurs et jusqu'aux courses elles-mêmes, fondées par leur père en 1832, tout y porte le cachet de leur maison.

Pour célébrer le Derby et fêter les hôtes princiers qui séjournent en ce moment en France, le duc d'Aumale donne un grand lunch au château de Chantilly; là se trouveront, avec la plupart des princes d'Orléans et quelques notabilités mondaines, le comte et la comtesse de Flandres, le duc d'Aoste, le comte et la comtesse d'Eu, le prince Léopold d'Angleterre.

Samedi, une autre fête sportive conviait le beau monde à la Marche. Il y avait là des courses privées et le défilé des *four-in-hands*. Quatorze attelages à quatre ont pris part à ce défilé et parmi eux on a beaucoup remarqué les splendides chevaux de M. Edmond Blanc. Cet attelage peut rivaliser avec celui de lord Sefton, de lord Castlereagh ou du duc de Beaufort du *four-in-hand club* de Londres. Au nombre des autres *four-in-hands* remarquables je nommerai ceux de MM. Henry Say, de la Haye-Jusselin, Ephrussi, du prince Jean Troubetzkoï, et du comte de Juigné.

Ce n'est pas seulement sur les champs de course que les mondains trouvent des sujets de distraction. Les salons restent, en dépit du mois de juin, plus brillants que jamais. Le 4, on danse chez la baronne Adolphe de Rothschild et le 12 il y a bal chez la duchesse de Bisaccia qui n'avait pas reçu plus tôt par suite de la première communion de sa fille, M^{lle} Elisabeth de la Rochefoucauld. La poudre sera là de rigueur pour les dames, l'habit de fantaisie pour les hommes.

Parmi les dernières réceptions à noter, une mention est due au *raout* agrémenté de la musique des Tziganes de la duchesse d'Avray, aux bals de la vicomtesse de Courval et de la comtesse de Montebelló. Cette dernière fête vouait les femmes au costume, du moins à la poudre; les hommes au manteau vénitien ou à l'habit de chasse. Le succès a été complet. Chez la comtesse de Mérode il y a eu grande réception à l'occasion de la signature du contrat de mariage de M^{lle} de Mérode avec le vicomte de La Roche-Aymon. Enfin de tous côtés les salons ministériels font feu de leurs lustres et donnent à danser. Paris n'a que jeux et ris à son actif.

Le soleil lui-même a daigné se mettre de la partie avec le changement du mois et il a été accueilli comme un libérateur. C'est son absence, en effet, qui a empêché jusqu'ici la Kermesse organisée au jardin des Tuileries au profit de la Société des amis de l'enfance. En dehors de représentations par les artistes de la Comédie-Française par M^{me} Théo, Judic, Pechard, cette Kermesse verra ses boutiques tenues par nos mondaines les plus qualifiées et une tombola, à la façon de celle qui règne dans les foires, avec lots merveilleux! C'est le comte de Fitz-James qui s'est chargé du boniment de cette loterie.

Tous les princes étrangers présents à Paris ont promis de venir porter leur offrande à cette œuvre de charité. On fête beaucoup, en ce moment, parmi eux, le prince Léopold d'Angleterre qui paraît partager pour Paris le goût de son frère le prince de Galles.

Il y a plaisir à voir les gens, et surtout les princes, s'amuser de bon cœur. Ordinairement c'est une froideur de glace qui préside aux réceptions officielles et aux divertissements de commande. On se rend là magistralement, solennellement, on ne rit guère que du bout des lèvres; le prince Léopold, lui, rit bien de ses trente-deux dents, je puis vous l'assurer, et l'autre soir, aux Variétés, il applaudissait NICHIE *con furore*, comme disent les Italiens. Partout où il va dans le monde, dans les bals, aux courses, il se montre toujours naturel et franc. Ses traits rappellent ceux de sa mère la reine d'Angleterre — il y a trente ans.

On a beaucoup remarqué que le jour de l'Ascension, en opposition avec la célébration du centenaire de

Voltaire, cette solennité annoncée avec tant de fracas et si piteusement manquée, l'affluence était énorme dans les églises de Paris. En dépit des plaisirs qui la sollicitaient au dehors, la population a tenu à honneur d'emplir les temples. Le fait est trop à sa louange pour que je ne le note pas.

Nous n'avons que trop de ces chrétiens occupés à se moquer de leur religion, de celle qui a présidé à leur naissance, de celle qui consacrera leur tombe; il est consolant de voir la réaction se produire. Je comprends l'athée, le protestant, le juif, le mahométan, je ne comprends pas le chrétien persifleur. C'est de soi-même qu'il se moque. Les Anglais, sous ce rapport, et aussi les Mahométans, — les deux peuples de la terre les plus froids et les plus exaltés, — nous donnent un grand exemple. Allez donc à Londres essayer de rire du temple et vous moquer, à Constantinople, des ablutions des sectateurs du Coran?

Le jour de l'Ascension, en se pressant dans les Eglises, la population a fait la meilleure protestation possible contre l'ovation décernée à Voltaire, le maître de ces chrétiens persifleurs. Elle a fait là de la morale en action, la meilleure de toutes, comme vous savez.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

La Partition.

Une partition est, dans le langage technique des musiciens, le livre manuscrit ou imprimé qui contient, rangées les unes au-dessous des autres, dans un ordre déterminé, les portées sur lesquelles on écrit la musique qu'exécute chaque sorte d'instruments d'un orchestre pendant un morceau.

Si l'on cherche un point de comparaison pour faire comprendre à quoi sert une partition d'orchestre, c'est dans l'architecture qu'on le trouvera. Le plan de l'architecture est ce qui ressemble le plus, dans sa manière d'exprimer un ouvrage d'imagination, à la partition du compositeur. Celui-ci a pour but la disposition harmonieuse des matériaux dans une fixité absolue, celui-là recherche l'harmonie des mouvements aériens, intangibles et saisissables seulement par l'oreille. L'analogie est réelle, elle n'est pas matérielle mais abstraite, la fonction est la même. Ainsi que sur le plan de l'architecte, tous ceux qui contribuent à élever l'édifice, depuis l'ouvrier qui taille les blocs jusqu'au sculpteur qui fouille la pierre du fronton, viennent chercher les dimensions exactes et les proportions de toutes choses, c'est sur la partition du compositeur que se copient toutes les parties des divers instruments. Ces parties, exécutées par les artistes, forment par leur ensemble l'œuvre musicale avec tous ses développements.

Le public il est vrai ne s'occupe ordinairement que du résultat aussi bien en architecture qu'en musique; pour bien lire le plan d'un palais ou la partition d'un opéra, il faut être un peu du métier; cependant il nous a semblé que nos lecteurs pénétreraient avec plaisir dans le travail du compositeur et seraient curieux de connaître la somme considérable de travail que représente, rien qu'en écriture, le plaisir si fugitif d'entendre de la musique.

Comme une partition n'est pas seulement à l'usage du compositeur, mais aussi et autant à celui des chefs d'orchestre de tous les pays, on a adopté dans le classement des instruments un ordre partout le même, qui permet à ceux qui dirigent l'exécution de démêler promptement et de suivre facilement l'idée musicale dans tous ses déplacements à travers les instruments.

La page de la partition est divisée en trois groupes principaux. Les quatre premières portées du haut sont consacrées aux instruments à vent. Sur la première, les deux flûtes; au dessous, les deux hautbois; puis les deux clarinettes, et enfin les quatre bassons sur la quatrième.

Au dessous de ce premier groupe vient celui des

instruments de cuivre: les deux trompettes sur une portée, les quatre cors sur les deux portées inférieures réunies par une accolade; les trois trombones et l'ophicléide, quelquefois sur une même portée, quelquefois divisés.

Au-dessous de ceux-ci se trouvent la timbale, la grosse caisse et le tambour, et en général les instruments de percussion.

Enfin, au bas de la page, se place le troisième groupé, le plus important, celui des instruments à cordes, écrit sur quatre portées: une pour les premiers violons, la seconde pour les seconds violons, la troisième pour les altos, la quatrième pour les violoncelles et les contre-basses. Quand le morceau contient des voix, on les écrit entre les altos et les contre-basses, elles sont ainsi placées dans l'endroit le plus visible, tout près de la basse de l'harmonie, enclavées dans les instruments à cordes, au milieu desquels réside presque constamment la pensée musicale. Le tableau suivant donnera une idée de la physionomie d'une partition :

- Flûtes.
- Hautbois.
- Clarinettes.
- Basson.
- Trompettes.
- Cors.
- Trombones.
- Ophicléide.
- Timbales.
- Grosse Caisse et Cymbales.
- Tambour.
- 1^{ers} violons.
- 2^{es} violons.
- Altos.
- Voix.
- Violoncelles et contre-basses.

De cette façon, les sons les plus aigus se trouvent dans le haut de la page et les plus graves dans le bas.

Cette disposition, adoptée à la première page, se reproduit dans toutes les suivantes.

Avant la fin du XVIII^e siècle, ce classement était un peu différent; en France on plaçait les violons en haut de la partition; les Italiens conservèrent longtemps l'usage d'y mettre la trompette. Cette différence s'explique, dans le premier cas, par la prédominance presque absolue qu'avaient autrefois les instruments à cordes dans l'orchestre, et, dans le second, par le timbre tout à fait en dehors des trompettes.

On voit que la musique est un art compliqué; l'idée ne s'y développe pas sur une seule ligne, mais sur quinze ou vingt de front; tantôt les occupant toutes à la fois, tantôt se réduisant à trois ou quatre, comme un fleuve qui s'étend ou se resserre en poursuivant son cours.

Indépendamment du mérite artistique d'un ouvrage musical et du temps qu'on met à l'inventer, ce n'est pas un petit travail que de l'écrire. Le premier accord d'un morceau, frappé par l'orchestre entier, donne à écrire trente notes simultanées au minimum.

Un allegro un peu rapide, durant dix minutes, demande soixante à soixante-dix pages de partition d'or-

chestre, suivant l'écriture du compositeur. Le calcul est facile. Il y a entre 36 à 40 mesures d'allegro dans une minute; en dix minutes 360 ou 400 mesures. Chaque page contenant environ 5 ou 6 mesures, elles font bien 70 à 80 pages.

Si, délaissant la partie matérielle de l'écriture musicale, nous cherchons à connaître ce qui se passe entre l'artiste et son papier réglé, nous trouvons là un travail bien autrement intéressant.

Bien qu'il y ait dans la musique, comme dans tous les arts, des formules consacrées par l'usage, et pouvant s'appliquer à toutes sortes de compositions, l'orchestration relève tellement du goût personnel, du tempérament de chacun, qu'on ne l'enseigne pour ainsi dire pas. C'est dans une sorte d'audition interne, qui prend naissance dans l'imagination, aidée de l'expérience des sons précédemment entendus, qu'il faut aller chercher le secret des combinaisons instrumentales dont les compositeurs colorent leur musique de théâtre et de symphonie. C'est ce qu'on pourrait appeler la conscience de l'oreille qui fait que l'artiste n'imagine que des choses qu'il devine devoir être agréables et intéressantes à entendre.

Ceux qui n'entendent pas en eux-mêmes ce qu'ils écrivent peuvent produire de la musique passionnée, intelligente, amusante, mais le charme et la beauté purement musicale n'appartiennent qu'à ceux qui ont un entendement intime, délicat. Aux premiers sons d'un orchestre on reconnaît, avec quelque habitude, si l'on a affaire à un tempérament musical ou seulement à quelqu'un qui a appris.

Cette faculté première s'exerce de bien des façons, selon les individus. Chez ceux-ci elle s'applique particulièrement à la forme mélodique; chez ceux-là, la sonorité a une importance capitale; quelques-uns conçoivent l'idée avec son cortège d'instruments et de timbres variés.

Aussi l'établissement d'une partition d'orchestre ne se fait-elle pas d'une façon uniforme. Chaque compositeur a son procédé.

Gounod, avant de terminer sa partition, établit très fortement la filiation des idées d'un point à l'autre du morceau, en la réalisant dans les instruments dont le timbre et le caractère lui semblent propres à la traduire. Il revient ensuite sur ses pas, complétant son travail d'une main sûre, indice d'une pensée préoccupée de la juste proportion et de la conduite logique de l'idée musicale, de la véritable composition. Les partitions de Gounod sont extrêmement claires et sans ratés.

Wagner, dit-on, procède différemment. Une fois sa pensée maîtresse de son sujet, il pousse devant lui, à la fois, toutes les parties de son orchestre. Dans ce procédé on peut reconnaître l'effet du système de composition de l'auteur, qui consiste moins à tracer à l'avance le chemin de l'idée musicale, qu'à la suivre dans sa marche libre, imprévue et expressive, ce qu'il appelle la *Mélodie continue*.

M. Saint-Saëns est un maître aussi en matière de combinaisons instrumentales. Ses partitions sont écrites sans préparation, avec fort peu de ratés.

Celles de M. Massenet sont tout à fait parlantes à

l'œil. Son écriture est très colorée et vivante; on y sent un certain emportement. Les ratés indiquent la préoccupation de cet entendement interne dont nous parlons plus haut. Elles semblent faites au courant de la plume, substituant une note à une autre pour une plus grande satisfaction de l'oreille. Rien qu'à voir ses partitions on devine que M. Massenet aime les sonorités touffues, par la façon dont les notes sont groupées dans les *tutti* et par son écriture serrée.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte passé devant M^e Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, le dix-huit mai mil huit cent soixante-dix-huit enregistré,

La dame Marie-Charlotte Hense, veuve du sieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, ayant élu domicile à Monaco en l'étude du notaire Bellando de Castro, susnommé,

A acquis, pour le prix de cent cinq mille francs, du sieur Hippolyte Tian, aussi propriétaire, demeurant et domicilié à San Remo (Italia) ayant également élu domicile en l'étude du notaire précité:

1^o Un corps de maison sur caves et rez-de-chaussée, élevé d'un étage, avec jardins, terrasses, remises, écuries, autres constructions et toutes leurs dépendances, situé à Monaco, rue des Briques, et confrontant: au nord, ladite rue des Briques; au sud, la maison Carisio, Madame Blanc et un passage; à l'est, Monsieur Hancy, les frères Caisson, les hoirs de Sigaldi et le jardin du domaine de Son Altesse Sérénissime; et, à l'Ouest, la maison Tamburini et la rue Sainte-Dévote;

2^o Une autre maison à un seul étage, dite maison Carisio, sise aussi à Monaco, rue Sainte-Dévote, et confrontant: au nord, à l'est, au midi et au-dessus, par la maison ci-dessus énoncée dont elle est contiguë; et, à l'ouest, par la rue Sainte-Dévote.

Le trente-un mai courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur les immeubles vendus et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur lesdits immeubles.

Monaco, le 31 mai 1878.

TH. BELLANDO DE CASTRO, défenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 27 Mai au 2 Juin 1878.

GOLFE JUAN.	b. Thérèsine, franç., c. Musso,	sable.
ST-TROPEZ.	cutter, Rose Emilie, id. c. Cagnier,	bois à brûler.
GOLFE JUAN.	b. Virginie, id. c. Isoard,	sable.
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Gabriel,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero,	sable.
ID.	b. la Revanche, id. c. Silvy,	id.
ID.	b. l'Assomption, id. c. Audibert,	id.
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Gabriel,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero,	sable.
ID.	b. Thérèsine, id. c. Musso,	id.
LAVAGNA.	b. Carmelitta, ital., c. Castello,	ardoises.
GOLFE EZA.	b. l'Assomption, fr., c. Barral,	chaux.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mai-Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	27	762.7	762.1	761.4	761.4	760.7	19.2	20.6	19.2	18.5					17.5
28	758.4	759.2	759.5	759.8	760.9	19.2	21.5	20.5	18.5	16.7	19.5	77	S S O	variable	
29	762.3	762.2	761.7	761.7	762.5	17.8	19.7	21.5	20.5	18.7	19.5	64	N O fort	beau	
30	765.5	765.2	764.5	764.3	764.3	19.9	20.8	21.1	19.2	17.5	19.5	76	S	id.	
31	763.5	763.1	762.6	762.5	761.4	18.3	18.3	17.5	17.2	15.8	20.5	83	S S E	voilé	
1	760.3	760.9	760.6	760.8	760.8	18.2	20.3	20.2	18.5	17.5	18.5	81	S	légèrement voilé	
2	763.7	764.9	764.2	764.5	765.8	20.5	21.3	21.7	20.5	18.5	18.4	79	S	id.	
DATES 27 28 29 30 31 1 2															
Observations: Maxima (20 6 22.2 21.6 21.6 18.3 20.5 21.7) Pluie tombée: quelques gouttes.															
Minima (14.8 16.1 15.3 15.4 15.5 14.1 15.7)															

Résumé des observations météorologiques du mois de mai 1878.

Pression barométrique moyenne	760 ^{mm} 9
" maximum absolu (le 17 et 18)	769 ^{mm} 6
" minimum absolu (le 25)	751 ^{mm} 8
" différence	17 ^{mm} 8
Température moyenne de l'air	19° 5
" maximum absolu (le 20)	24° 5
" minimum absolu (le 1)	13° 8
" différence	10° 7
Température moyenne de la mer	19°
Humidité relative moyenne	76
Vents régnants, de S à S O	
Nombre de jours très-beaux	6
" beaux	5
" variables	4
" couverts	11
" pluvieux	5
Quantité de pluie tombée:	51 ^{mm}

GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, id. c. *Grisole*, sable.
 ID. b. *l'Eclair*, id. c. *Allègre*, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. *Moute*, id.
 ID. b. *Thérèsine*, id. c. *Musso*, id.

Départs du 27 Mai au 2 Juin 1878.

GOLFE JUAN. b. *Thérèsine*, franç., c. *Musso*, sur lest.
 ID. b. *Virginie*, id. c. *Isoard*, id.
 ST-TROPEZ. b. *Rose Emelie*, id. c. *Cagnier*, id.
 MARSEILLE. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Goestan*, id.
 ID. b. *le Gaston*, id. c. *Bancel*, id.
 GOLFE JUAN. b. *la Revanche*, id. c. *Silvy*, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. *Fornero*, sur lest.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. *Gabriel*, id.
 ID. b. *Thérèsine*, id. c. *Musso*, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. *Fornero*, sur lest.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. *Barral*, id.
 ID. b. *l'Eclair*, id. c. *Allègre*, id.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.
 Deux volumes in-8° — Prix: 6 francs.

Le Conseil de fabrique de la cathédrale de Monaco demande

DEUX CHANTRES & UN SACRISTAIN

S'adresser à M. le Chanoine Ramin, Archiprêtre, place Saint-Nicolas, à Monaco, ou à M. Raybaudi, Trésorier de la fabrique.

HOTEL DE LA PAIX | HOTEL VICTORIA

Rue Basse, Monaco. (maison meublée).
 tenue par Erasme Rex.
 TABLE D'HOTE. — PENSION. Boulevard de la Condamine.

HOTEL ET RESTAURANT BEAU-SITE

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE | HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION. TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT MONTE-CARLO | HOTEL-RESTAURANT HOTEL DE LONDRES

Appartements, chambres, table d'hôte. Rue du Tribunal, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien Hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
 Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 13 MAI 1878. — SERVICE D'ÉTÉ.
 Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	501	487
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon.....				6 40	9 52	10 02		3 05
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....				7 06	9 04	11 10		7 12
				Nice. } arrivée.....				8 04	10 28	12 10		2 06
				Nice. } départ.....				8 19		12 35		4 10
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer.....				8 30		12 46		2 35
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu.....				8 37		12 53		4 22
9	1 10	» 80	» 60	Eze.....				8 45		1 04		4 38
7	» 85	» 65	» 45	Monaco.....				9 05		1 15		3 04
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....				9 10		1 20		3 09
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune.....				9 20		1 32		5 10
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....				4 55	9 43	1 55	3 43	5 19
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome.....				5 15	11 45	4 07	4 03	9 55
173	19 15	13 55	9 65	Gènes.....	soir	soir		12 55	6 05	10 20	10 50	10 32

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					omn.	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris..				4 17	7 30	8 35	12 55	4 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....				6 30	10 24	12 45	3 14	6 45
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune.....				7 03	9 08	11	1 20	3 50
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....				7 16	9 21	11 10	1 31	4
				Monaco.....				7 25	9 31	11 20	1 41	4 10
				Beaulieu.....				7 38	9 38	11 31	1 47	4 20
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer.....				7 51		11 44		4 39
9	1 10	» 80	» 60	Nice. } arrivée.....				7 59		11 52		4 47
11	1 35	» 95	» 75	Nice. } départ.....				8 06	10 02	12 07	2 11	4 54
16	1 95	1 45	1 10	Cannes.....				8 18	10 14	12 19	2 23	5 06
47	5 75	4 30	3 15	Toulon.....				6 08		10 30	1 44	2 45
173	21 30	16	11 70	Marseille.....	soir	matin	soir	7 16		11 49	2 55	3 44
240	29 55	22 15	16 25					12		4 10	8 10	7 38

GLACIÈRE DE MONACO.

Usine à vapeur pour la fabrication de la Glace et des Boissons Gazeuses.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :

Glace vive, le kilogramme..... 10 cent. Eau de Seltz, le demi siphon..... 15 cent.
 Carafes frappées, l'una..... 20 cent. Limonade Gazeuse, la bouteille..... 25 cent.
 Eau de Seltz, le siphon..... 20 cent. Bière, la bouteille..... 70 cent.

La Glace vive en gros, 7 fr. les 100 kil. — Pour des quantités plus importantes on traite de gré à gré.

S'adresser à M. STREICHER aîné, rue Louis, à la Condamine.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

ÉTABLISSEMENT DES BAINS DE MER

La plus belle Plage du Littoral

SAISON 1878

RÉOUVERTURE LE 1^{ER} JUIN

GRANDE

Installation Hydrothérapique